

Expansion des exportations—Loi

ques entre le secteur des entreprises, des travailleurs et le gouvernement. On inciterait ainsi l'entreprise privée à transférer les capitaux et le personnel cadre compétent, ce qui permettrait d'élargir les bases de l'industrie des pays du tiers monde.

En outre, je voudrais que l'on modifie les lois fiscales canadiennes et que l'on prenne d'autres mesures pour encourager les sociétés canadiennes à participer au commerce international et à constituer des consortiums pour favoriser le développement des économies dans les pays du tiers monde. En même temps, ces investissements apporteraient des avantages intéressants à l'entreprise et à l'industrie canadienne.

Voilà donc ce que je tenais à dire dans cette intervention. Je crois qu'il faut considérer les deux côtés de la médaille, en ce qui concerne la SEE, les intérêts canadiens pouvant être parfaitement conciliés avec ceux des autres pays, puisque nous avons besoin de trouver de nouveaux marchés et de créer sur ces marchés les moyens qui permettront à des millions de gens qui ne veulent rien de plus que d'avoir les mêmes possibilités que les nôtres, à subvenir petit à petit à leurs propres besoins.

M. Hugh A. Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, quand le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) a entamé le débat sur le bill C-36, il a déclaré que la Société pour l'expansion des exportations était probablement la société la plus incomprise au Canada. Après avoir lu le compte rendu du débat sur ce projet de loi et avoir suivi personnellement les interventions à la Chambre cet après-midi, je crains que ceux qui lisent le harsard ou écoutent les discours ne soient plus déroutés que jamais. Je suis peut-être un rural de l'île de Vancouver, mais il me semble que le bill C-36 est une mesure fort simple.

Le projet de loi tend à modifier la loi sur l'expansion des exportations en portant le capital autorisé de la SEE à un milliard de dollars. Il propose de créer un maximum distinct pour les responsabilités directes et les responsabilités éventuelles de la Société ainsi qu'un maximum pour toutes les responsabilités directes assumées par la Société pour son compte qui est de dix milliards de dollars. Il propose également de fixer un maximum pour le compte de la Société égal à dix fois le capital autorisé. Je ne suis pas économiste, mais ce bill me semble assez simple.

● (1712)

Je n'ai aucune raison de douter de la parole du ministre de l'Industrie et du Commerce. Il a dit que la Société pour l'expansion des exportations aurait atteint le maximum prévu pour les prêts en juin. Il n'y aura alors que deux solutions. Si la loi n'est pas approuvée, la Société pour l'expansion des exportations n'aura plus d'argent à prêter car elle aura atteint son maximum.

Si cette loi va en comité, je suis sûr que le ministre et ses fonctionnaires se feront un plaisir de revoir le rôle de la Société de l'expansion des exportations. Comme l'a dit le député de Cap Breton-East Richmond (M. Hogan), il faudrait le faire ouvertement. Les fonctionnaires du ministre seront prêts, j'en suis sûr, à parler des taux d'intérêt et des autres questions. J'espère que le député participera à ce comité pour interroger la Société pour l'expansion des exportations.

Je viens de la campagne et je ne suis peut-être pas le plus grand économiste au monde. Mais je sais qu'en 1977, la

[M. Roche.]

Société pour l'expansion des exportations a contribué à créer 200,000 années-hommes de travail.

Des voix: Oh, oh!

M. Anderson: Cela ne semble peut-être pas beaucoup aux députés de l'opposition. J'entends tous les jours les députés d'en face jouer les prophètes de malheur à l'égard des problèmes d'emploi au Canada. Cette société de la Couronne augmente de 200,000 années-hommes le nombre d'emplois au Canada.

M. Rodriguez: Allons!

M. Anderson: Je crains que le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) n'apprécie pas mes propos puisqu'il s'agit d'une réussite.

Une voix: Exactement!

M. Anderson: Les députés des partis d'opposition n'aiment pas qu'on leur rappelle des réussites.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) invoque le Règlement.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire me permettrait-il de lui poser une question?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le secrétaire parlementaire permet-il qu'on lui pose une question?

M. Anderson: Avec plaisir, monsieur l'Orateur, mais une fois que j'aurai terminé mes propos.

M. Rodriguez: Trouillard!

M. Anderson: Avant l'interruption du député, je faisais allusion à l'histoire d'une réussite. Hormis le fait que la Société pour l'expansion des exportations crée des emplois pour les Canadiens, il est intéressant de constater qu'elle est financièrement autonome. Depuis qu'elle existe, elle a presque chaque année réalisé un profit qui a été réinvesti dans la Société pour être prêté de nouveau. Je crois comprendre que le profit réalisé en 1977 par la Société pour l'expansion des exportations s'est élevé à approximativement 60 millions de dollars. Cela constitue en soi un résultat très honorable et très profitable pour la Société. Cela signifie qu'elle est capable de par ses propres moyens de débloquer des capitaux destinés à être prêtés sur les marchés étrangers.

La principale critique adressée à l'égard de la Société pour l'expansion des exportations est qu'elle servirait à financer des industries en concurrence avec celles implantées au Canada. Parce qu'il y a dans notre pays des gens et des partis qui ont créé la fausse impression qu'en finançant des industries canadiennes à l'étranger, la Société pour l'expansion des exportations contribuait en quelque sorte à faire disparaître des emplois au Canada, je crois qu'il importe d'apporter tout de suite devant la Chambre le démenti qui s'impose. De grands projets d'équipement en Indonésie, en Pologne et en Iran seront réalisés quoi qu'il arrive, avec ou sans la participation financière du Canada.

M. Rodriguez: Oh, oh!

M. Anderson: Si le député de Nickel Belt consentait à débattre ce sujet, je serais heureux de participer au débat où que ce soit. Si lui ou son parti disent au cours de la prochaine campagne électorale que les projets d'immobilisation...